



AVIS - TRAVAUX SAUTAGE

NOTICE – BLASTING OPERATIONS

PREMIER AVIS

DERNIER AVIS

Date : 2026-01-14

Projet : P2026-0002-Projet le St-Louis

Des travaux de sautage à l'explosif auront lieu du 2026-02-02 * au 2026-06-02 * dans votre secteur.

OCCUPANT PRÉSENT

Si vous étiez présent lors de notre premier passage, vous avez reçu un avertisseur de monoxyde de carbone. Prenez connaissance des informations suivantes.



OCCUPANT ABSENT

Si vous étiez absent lors de notre premier passage, vous avez reçu PREMIER AVIS sous forme d'accroche porte. Lors de notre deuxième passage, si nous ne sommes toujours pas en mesure de vous rejoindre, nous vous laisserons un avertisseur de monoxyde de carbone avec les informations suivantes.

Contactez-nous afin de laisser votre nom, adresse et téléphone par téléphone au 438-869-0744 ou par courriel au info@fddf.ca



Il existe des risques d'infiltration de monoxyde de carbone dans les bâtiments à proximité du site de sautage. À cet effet, nous vous recommandons très fortement d'installer dans votre bâtiment l'avertisseur de monoxyde de carbone fourni. Il s'agit du seul moyen de détecter ce gaz.

- L'avertisseur doit être installé au sous-sol ou l'alarme pourra alerter les occupants dans toutes les pièces du bâtiment.
- L'avertisseur doit être en place avant le début des travaux de sautage.
- L'avertisseur doit demeurer en place pendant une période de 14 jours suivant la fin des travaux.
- Brancher l'avertisseur et appuyer sur le bouton TEST. Ceci est un DÉMO d'une alerte.
- Bien ventiler le bâtiment, surtout le sous-sol et les pièces fermées.

Si votre avertisseur se déclenche, vous devez évacuer immédiatement le bâtiment et composer le 9-1-1. Vous ne devez pas retourner à l'intérieur du bâtiment avant d'en avoir reçu l'autorisation par une autorité compétente.

Pour toute question, vous pouvez rejoindre Etienne Bibeau au 438-869-0744.

*Les dates fournies le sont à titre indicatif seulement et peuvent être modifiées à tout moment sans préavis.

**PHOTOS EXTÉRIEURES
NON NÉCESSAIRES**

**PHOTOS EXTÉRIEURES
NÉCESSAIRE**

Nous procéderons à la prise de photos extérieures de votre domicile. Si nous ne sommes pas en mesure de vous rejoindre, nous procéderons comme suit :

Nous prenons des photos d'une vue générale du domicile, tel que les fondations, paysagement, fenêtres, ouvrages d'art, solarium, entrée, bordures trottoirs, luminaires, contour bétonné de piscine, dalles de béton, etc.

**PHOTOS INTÉRIEURES
NON NÉCESSAIRES**

**PHOTOS INTÉRIEURES
NÉCESSAIRES**

En cas d'absence lors de notre passage, il est important de communiquer avec nous dès que possible afin de planifier un rendez-vous pour la prise de photos intérieures au 438-869-0744.



AVIS - TRAVAUX SAUTAGE NOTICE – BLASTING OPERATIONS

FIRST NOTICE

LAST NOTICE

Date : 01-14-2026

Project : P2026-0002-Projet le St-Louis

Blasting operations are going to take place from 02-02-2026 * to 02-06-2026 * in your area.

RESIDENT PRESENT

If you were present during our first visit, you received a carbon monoxide detector. Read the following information.

RESIDENT ABSENT

If you were absent during our first visit, you received a FIRST NOTICE in the form of door hanger. On our second visit, if we are still unable to reach you, we will leave you a carbon monoxide detector with the following information.

Contact us to leave your name, address and phone by phone at 438-869-0744 or by email at info@fddf.ca

EXTERIOR PHOTOS - NOT NEEDED

EXTERIOR PHOTOS - NEEDED

We came to inform you that blasting operations are going to take place.

During our next visit, we will take outdoor photos of your home. If we are unable to reach you, we will proceed as follow:

We take pictures of a general view of the home, such as the foundations, landscaping, windows, structures, solarium, entrance, curbs, lighting, concrete contour of the pool, concrete slabs, etc.

INTERIOR PHOTOS - NOT NEEDED

INTERIOR PHOTOS - NEEDED

If you were absent during our visit, it is important that you contact us as soon as possible to schedule an appointment for indoor photos at 438-869-0744.

There is a risk of carbon monoxide infiltration into buildings near the blasting site.

Therefore, we strongly recommend that you install the carbon monoxide detector provided in your building. This is the only way to detect this gas.

The detector must be installed in the basement, so that the alarm can alert the occupants in all rooms of the building.

- The detector must be in place before the start of the blasting work.
- The detector must remain in place for a period of 14 days following the completion of the work.
- Connect the detector and press on the TEST button. This is a DEMO of an emergency alarm
- Ventilate the building, especially the basement and closed rooms.

If your alarm goes off, you must evacuate the building immediately and call 9-1-1. You must not return inside the building until you have received permission from the proper authorities.

For any questions, you can contact Etienne Bibeau at 438-869-0744.

*These dates are given as information only and may be modified at any time without notice.